laTrompette

Christian Wiediger/unsplash.com

Délégation furtive des responsabilités militaires

- Ron Fraser
- 13/06/2014

Les choses telles qu'elles sont La Cour constitutionnelle allemande dit que se soumettre au traité, c'est bien—aussi longtemps que Berlin dominera!

La décision récente de la Cour constitutionnelle allemande débattant sur le fait de savoir si le traité de Lisbonne, créé par les Allemands, est constitutionnel, a des effets bien plus considérables que la plupart n'en ont conscience. À ses racines, la décision a plus à voir avec la dotation d'une force militaire allemande que n'importe quoi d'autre!

Le traité de Lisbonne, qui est vraiment la Constitution européenne dans de nouveaux habits, ouvre la voie à l'Union européenne pour qu'elle montre considérablement plus d'influence militaire qu'il en est apparent à présent. Si le traité devait être finalement ratifié, l'avant dernier élément cimentant le statut mondial de l'UE en superpuissance, serait en place: l'occasion de devenir une puissance militaire mondiale unifiée, avec une force initiale conjointe de 2 millions d'hommes en armes, et une production industrielle d'équipement militaire unifié, s'étendant sur le continent entier.

Pour contrer les États-Unis, l'UE a prit leur place dans le pouvoir diplomatique, économique et informationnel. Mais l'UE doit encore égaler, voire excéder, la puissance militaire américaine. C'est la pleine intention des élites allemandes et de l'UE, comme il en a été depuis que leurs aïeux idéologiques sont passés dans la clandestinité pour poursuivre leur rêve de conquête mondiale par subterfuge, pendant les stades finaux de la Seconde Guerre mondiale.

Pourtant, ce qui est récemment devenu évident aux élites allemandes, c'est que la même constitution de leur cru, connue comme le traité de Lisbonne, avait une brèche manifeste: pendant qu'il crée la voie pour que la formation de ce pénultième élément de puissance nationale devienne une réalité, sous la prédominance allemande de l'Union européenne, il dénie à l'Allemagne son seul droit souverain de décider du déploiement de ses forces militaires. Le fait que l'on ait nié un tel droit aux 26 autres nations membres de l'UE n'a rien à voir. Depuis la résurrection du Haut commandement allemand sous son titre plutôt inoffensif de Conseil du commandement militaire, les élites militaires et politiques allemandes avaient l'intention d'assurer le pouvoir unique sur le commandement de la force militaire conjointe de l'Europe, composée de 2 millions d'hommes.

La Cour constitutionnelle allemande a cherché à réparer ce problème. «La Cour a utilisé une astuce en déclarant le traité comme constitutionnellement accommodant en soi, mais en déclarant en même temps comme inconstitutionnelle la partie de la législation qui l'accompagne, laquelle a été utilisée par le Bundestag (la Chambre basse) et le Bundesrat (la Chambre haute) pour ratifier le traité. Un aspect important est le processus de prise de décision concernant les déploiements militaires de l'Union européenne» (Informationsstelle Militarisierung, le 6 août).

Oui, «le traité de Lisbonne crée une vaste et nouvelle compétence militaire pour l'UE», poursuit cet article. Pourtant, «une des questions était: Qui va décider si l'armée fédérale allemande doit participer à une opération militaire de l'UE? Les juges de la Cour constitutionnelle ont maintenant clairement dit que c'est l'autorité exclusive du Bundestag».

Par cette «astuce» de la Cour constitutionnelle allemande, l'Allemagne doit donner le «feu vert» pour tout déploiement d'un groupe de bataille de l'UE. Autrement dit, si le traité de Lisbonne est ratifié par toutes les nations membres de l'UE, à la suite du vote forcé irlandais en octobre, l'UE constatera que non seulement les comités parlementaires les plus essentiels

de l'UE sont maintenant dominés par l'Allemagne, mais que le déploiement de groupes de bataille de l'UE—si les changements pertinents à la législation allemande sont approuvés par le parlement allemand—se décidera essentiellement à la direction du Haut Commandement allemand sous l'approbation parlementaire allemande!

Certes, on aura à faire face à certains défis juridiques en Allemagne afin que le processus parlementaire n'inhibe pas le déploiement rapide de groupes de bataille de l'UE, quand cela sera nécessaire. Mais avec l'Allemagne qui a maintenant une main ferme sur le chef de file du Parlement européen et une prérogative juridique qui l'emportera probablement sur l'UE en cas de conflit juridique entre ce parlement et la volonté nationale allemande, il devient manifestement évident que le rythme et la direction du développement du pouvoir militaire de l'UE seront essentiellement germaniques!

Dès que cet élément de puissance—la force militaire—sera en place dans l'UE, il restera juste un élément final de puissance à être ajouté—la colle idéologique qui unira l'UE: la religion catholique romaine (voir l'article La guerre du pape). Si le traité de Lisbonne est ratifié, surveillez alors 2010 de très près car le Vatican avancera avec agressivité pour que cet élément final de puissance devienne une réalité! ▪